

L'EAFC RECRUTE



ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ce.eafc@ac-creteil.fr



www.ac-creteil.fr/edito/eafc



Environnement professionnel

À l'issue du Grenelle de l'Éducation au printemps 2021, le ministère réaffirme la place de la formation des personnels comme essentielle à l'amélioration de la réussite des élèves. Il la positionne au cœur d'une politique des ressources humaines transformée, dans une logique d'accompagnement, de proximité et de personnalisation et donc d'attractivité des métiers. La création des écoles académiques de la formation continue traduit la volonté de transformer la formation pour l'ensemble de ses personnels.

Les transformations que l'E AFC impulse répondent à trois objectifs majeurs :

- ✚ proposer une offre de formation de qualité, plus proche des besoins de chacun des personnels, plus lisible, plus accessible et plus cohérente ;
- ✚ proposer une offre de services en formation, centrée usagers ;
- ✚ accompagner les personnels et les territoires dans la construction de parcours collectifs et individuels de formation et de développement professionnel.

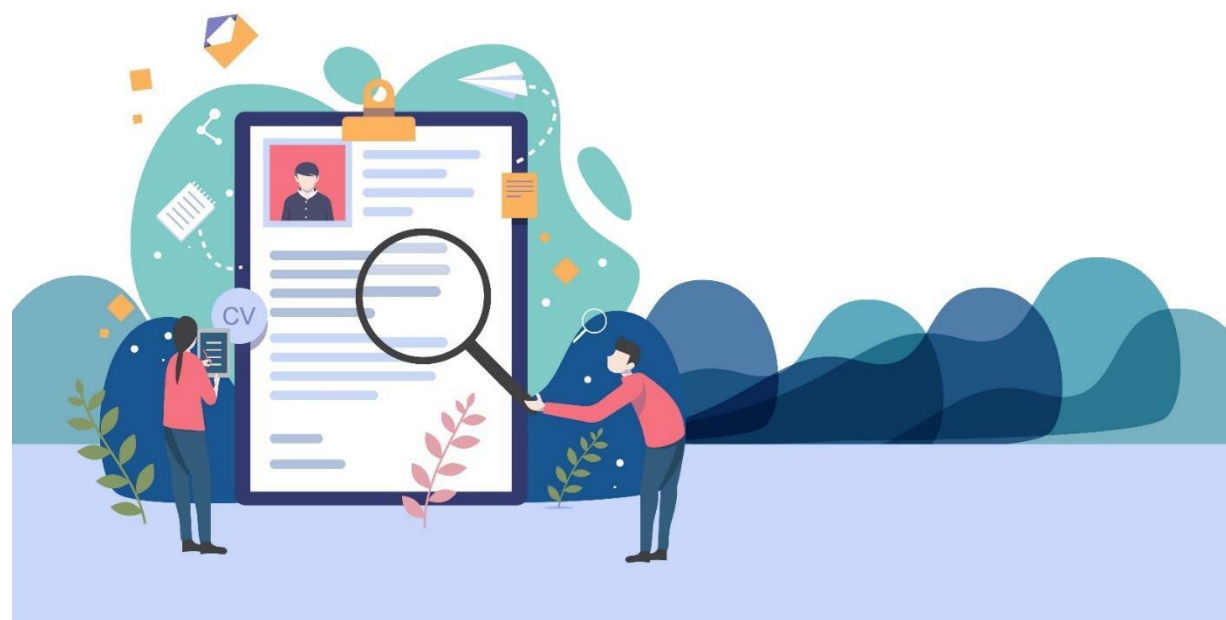


En lien avec le nouveau schéma directeur de la formation continue et pleinement au service de la stratégie académique, le projet de l'E AFC se structure autour d'axes prioritaires. Ils répondent concrètement aux spécificités de l'académie de Créteil pour construire une culture commune et mieux travailler ensemble.

L'offre de formation proposée permet à chaque personnel d'être pleinement acteur de sa formation autour d'objets de travail partagés dans une approche plus systémique et décloisonnée. Chaque personnel peut ainsi, selon ses fonctions et à chaque étape de sa carrière, faire évoluer ses pratiques professionnelles et s'inscrire dans une dynamique de développement professionnel.

Sous l'autorité de la rectrice, la directrice de l'E AFC est responsable de la politique académique de formation et pilote l'élaboration ainsi que la mise en œuvre du programme académique de formation de l'ensemble des personnels de l'académie, en lien avec la direction des relations et des ressources humaines.

La direction de l'E AFC de l'académie de Créteil est composée d'une directrice et de 6 adjoints à la direction. L'équipe dans son ensemble est composée en 2023-2024 de 2 responsables (pôle ingénierie), 2 cheffes de service (pôle gestion), 22 conseillers en ingénierie et de 20 collaborateurs gestion.





Descriptif du poste : conseiller / conseillère en ingénierie de formation

Au sein de l'équipe de l'EAFC, le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation participe à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation du programme académique de formation de tous les personnels de l'académie de Créteil.

Le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation est porteur des priorités académiques et des axes stratégiques de l'EAFC contribuant ainsi à la construction d'une culture commune et à la cohérence de l'offre de formation. Sous l'autorité de la directrice et dans le cadre d'un travail collectif en synergie avec l'ensemble des personnels du service, le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation contribue à accompagner de façon pluridimensionnelle les projets de formation.

Il/Elle exerce en responsabilité des missions communes à l'ensemble de l'équipe ingénierie.

Lors de l'élaboration des cycles et des parcours de formation, le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation participe à la réflexion collective, analyse et conseille sur l'offre de formation. Cette dimension conseil est importante pour accompagner et guider les acteurs de la formation dans le choix des modalités les plus adaptées aux besoins, sur le volume horaire et le calendrier, aux objectifs et au contexte de toute action de formation. Il/Elle prend part également à l'évaluation du dispositif global de formation des personnels. Pour cela, il/elle assure ainsi une mission essentielle d'interface entre différents acteurs au sein de l'académie.

Dans ses missions, il/elle interagit au quotidien avec des acteurs internes : l'Inspection pédagogique et les responsables de missions pédagogiques, les services du rectorat, les services départementaux, les formateurs, les chefs d'établissement ou chefs de service.

Le conseiller/La conseillère en ingénierie de formation est également en lien permanent avec des partenaires de l'EAFC : l'Inspé de Créteil, le réseau Canopé, les universités et autres prestataires de formation, publics ou privés.

Le conseiller/La conseillère en ingénierie de formation est également à l'écoute des personnels de l'académie au service du développement professionnel de chacun(e).

Garant du cadre réglementaire et budgétaire, le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation assure le suivi pédagogique, administratif et financier de la mise en œuvre des formations. Il/Elle contribue à la publication du programme académique de formation, coordonne les inscriptions et gère quotidiennement la mise en œuvre des actions de formation.

1. Des missions partagées par le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation

Au sein de différents pôles, chaque conseiller en ingénierie de formation est chargé du pilotage d'un portefeuille de dossiers disciplinaires, transversaux ou en lien avec un métier au sein de l'EAFC.

Ce portefeuille de dossiers est établi en commun avec la directrice de l'EAFC. Il/Elle réalise l'intégration informatique dans l'application GAIA de tous les dispositifs et modules de formation qui concernent son portefeuille de prescripteurs ainsi que les traitements correspondants dans l'application SOFIA-FMO. Il/Elle assure le lien entre les offreurs de formations et les collaborateurs gestion lorsque l'organisation de l'action est complexe et vérifie les bilans d'intervention à l'issue de la mise en œuvre. Il/Elle réalise des tableaux de bord avec des indicateurs chiffrés pour évaluer les actions de formation sous sa responsabilité.

2. Des missions particulières exercées par le conseiller/la conseillère en ingénierie de formation

Le conseiller/La conseillère en ingénierie peut également avoir en responsabilité des missions particulières pour répondre aux enjeux stratégiques de l'EAFC.

Ses missions particulières peuvent être exercées en pleine responsabilité en lien avec la direction ou confiées à un ou plusieurs conseillers en ingénierie de formation. Ce volant de missions particulières exige des aptitudes à travailler en équipe sur des thématiques croisées avec une bonne appropriation des orientations stratégiques du projet de l'EAFC.



Descriptif du poste : conseiller / conseillère en ingénierie de formation

Compétences à mobiliser

Connaissances

- ✚ Connaissance du système éducatif, de son organisation et de son fonctionnement
- ✚ Connaissance des politiques éducatives et réformes en cours dans le domaine de l'éducation et de la formation, notamment dans le cadre de la création des EAFC
- ✚ Connaissance des référentiels Métiers des personnels de l'Éducation nationale
- ✚ Connaissance et compétences en ingénierie de formation, animation de formation et e-formation

Savoir-faire

- ✚ Inscrire son action dans le cadre réglementaire (juridique, administratif et financier) de l'EAFC
- ✚ Communiquer efficacement à l'oral comme à l'écrit - rédiger différents types d'écrits : synthèses, comptes rendus, bilans, supports de communication, écrits administratifs et animer et conduire des réunions, prendre la parole en public.
- ✚ Maîtriser des outils bureautiques (Excel, Word, Powerpoint, logiciel de base de données, appétence pour la prise en main de nouvelles applications)
- ✚ Maîtriser l'utilisation des espaces collaboratifs et des plateformes de visioconférence
- ✚ Planifier des activités en fonction des priorités et des échéances
- ✚ Avoir de la rigueur, le sens de l'organisation et une capacité à anticiper
- ✚ Exercer une veille informationnelle sur les questions de formation et sur les dossiers thématiques en charge.

Savoir-être

- ✚ Adapter son positionnement à un nouveau contexte d'exercice
- ✚ Interagir avec un environnement professionnel varié et hétérogène
- ✚ Avoir des qualités d'écoute et d'accompagnement pour assurer la fonction de facilitateur
- ✚ Savoir travailler en équipe et conduire des projets communs dans un contexte en constante évolution
- ✚ Capacité à travailler en autonomie et à rendre compte de son action

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

- ✚ Sous l'autorité de la directrice avec un lien fonctionnel avec l'ensemble de l'équipe de direction.

Cadre statutaire

Ce poste est ouvert aux enseignants du 2nd degré avec prise de poste au 1^{er} septembre 2024.

Le conseiller/La conseillère en ingénierie de formation est entièrement déchargé de ses missions d'enseignement. Il effectue son service pour une durée de 37 heures par semaine. Il bénéficie de 45 jours de congé par an et perçoit l'IFTS. La décharge est annuelle et reconductible.

Son lieu de travail est le rectorat de Créteil, 4 rue Georges Enesco, bâtiment B, métro Créteil L'Échat, ligne 8. Il peut bénéficier de 2 jours de télétravail dès 6 mois après la prise de fonction avec autorisation de la directrice.